

CAHIER DU PARTICIPANT

Coupe du Québec 50+

6 au 8 avril 2018
Complexe Sportif Bell de Brossard



COUPE DU QUÉBEC 50+ - HOCKEY
Complexe sportif Bell

6 au 8 avril 2018



En tant que capitaine dans le cadre de la coupe du Québec 50+, je signe sur mon honneur que j'ai pris connaissance des informations et règlements présentés dans ce document et que j'ai transmis l'information à tous les membres de mon équipe. Nous nous engageons au respect de ceux-ci et comprenons qu'un manquement peut entraîner l'exclusion d'un joueur, voire de l'équipe.

Signature : _____

Date : _____

COUPE DU QUÉBEC 50+ - HOCKEY
Complexe sportif Bell

6 au 8 avril 2018



FORMULE DU TOURNOI

Nombre d'équipes maximum : 24

Nombre de joueurs : Min. 11 / Max. 18 joueurs (incluant le gardien de but)

Trois parties assurées, cocktail du hockeyeur, concours d'habiletés

CATÉGORIES

	Compétitif 50+, 60+ et 65+ (masculin)	Récréatif 50+ (féminin) et 60+ (masculin)
Niveau de jeu	<p><u>Niveau compétitif</u></p> <p>Bourses à gagner ou à offrir à une bonne cause</p> <p>1^{ère} position (gagnant de la finale) : 750 \$ 2^e position (perdant de la finale) : 500 \$ 3^e position (gagnant de la médaille de bronze) : 250 \$</p>	<p><u>Niveau récréatif</u></p> <p><i>Open masculin ou open féminin</i></p>
Âge	<ul style="list-style-type: none"> • Catégories d'âges déterminées par le plus jeune joueur de l'équipe excluant le gardien • Âge minimum du gardien de but : au moins 50 ans pour jouer avec les 50+, au moins 55 ans pour jouer avec les 60+ et au moins 60 ans pour jouer avec les 65+, et ce, au 31 décembre de l'année du tournoi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les joueuses de la catégorie «récréatif féminin» (incluant la gardienne de but) doivent être âgées d'au moins 50 ans, et ce, au 31 décembre de l'année du tournoi. • Tous les joueurs de la catégorie «récréatif 60+» à l'exception du gardien qui peut être âgé de 55 ans, et ce, au 31 décembre du tournoi.
Joueurs pro	Tout joueur ayant joué au niveau professionnel ou semi-professionnel dans les 20 dernières années est exclu du tournoi (LNH, AHL, ligues européennes, CWHL, ligues semi-professionnelles ou toute autre ligue de niveau équivalent).	Tout joueur ayant joué au niveau professionnel ou semi-professionnel est exclu de cette catégorie.
Coût / équipe	600 \$	450 \$

COUPE DU QUÉBEC 50+ - HOCKEY

Complexe sportif Bell

6 au 8 avril 2018



CONCOURS D'HABILITÉS

Un joueur représentera votre équipe lors de chacune des trois épreuves d'habiletés. Il est possible que ce soit le même joueur ou un joueur différent pour l'ensemble des épreuves. La participation à ce concours n'est pas obligatoire. De nombreux prix sont à gagner! Le concours d'habiletés aura lieu le samedi 7 avril 2018, de 10h15 à 11h, sur la glace #1.

Trois épreuves au programme :

Viser la cible : *Tentez d'atteindre la cible avec la rondelle!*

Échappée avec gardien : *Déjouez notre gardien de but mystère en partant de la ligne du centre!*

Vitesse de patinage : *Soyez le plus rapide à compléter un tour de patinoire!*

COCKTAIL DU HOCKEYEUR

Le cocktail des hockeyeurs aura lieu sur la passerelle du Complexe sportif Bell, le samedi 7 avril 2018 de 18h à 19h. Une consommation sera offerte aux joueurs et plusieurs prix seront tirés lors de ce cocktail, gracieuseté des partenaires du Réseau FADOQ qui rendent possible ce tournoi. Il est aussi possible pour des accompagnateurs de se joindre au groupe, à leur frais.

REPAS

Une aire de restauration est disponible, à vos frais, dès 7h le matin au Complexe sportif Bell. Plusieurs restaurants et boutiques sont aussi accessibles à proximité, dans le réputé Quartier DIX30 de Brossard.

OBLIGATOIRE POUR CHAQUE JOUEUR

Dès son arrivée, chaque joueur doit avoir en sa possession :

- Sa carte FADOQ valide
- Son permis de conduire ou carte d'assurance maladie à présenter comme preuve d'âge à l'accréditation.
- Fiche santé et formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques dûment remplis (Chaque joueur devra remettre sa fiche santé et son formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques dûment complétés au bureau d'accréditation du tournoi avant de pouvoir commencer à jouer.)

Veillez utiliser les deux formulaires prévus à cette fin en annexe. Pour accélérer le processus d'accréditation, ayez vos formulaires complétés en main à votre arrivée sur place. Le capitaine est autorisé à amasser les formulaires, mais les joueurs devront quand même présenter une preuve d'identité et d'âge. Merci de votre collaboration !

COUPE DU QUÉBEC 50+ - HOCKEY

Complexe sportif Bell

6 au 8 avril 2018



SPÉCIFICATIONS ET RÈGLEMENTS

Les disponibilités de vestiaires peuvent varier, mais prenez note qu'un vestiaire vous sera attribué 30 minutes avant vos parties. En tout temps, vous demeurez responsable de votre équipement. Des espaces verrouillés pour la nuit seront mis à votre disposition pour entreposer votre matériel.

- Catégories d'âges déterminées par le plus jeune joueur de l'équipe excluant le gardien
 - L'inscription est permise dans une catégorie seulement
 - Âge minimum du gardien de but dans la catégorie compétitive : au moins 50 ans pour jouer avec les 50+, au moins 55 ans pour jouer avec les 60+ et au moins 60 ans pour jouer avec les 65+, et ce, au 31 décembre de l'année du tournoi.
 - Âge minimum du gardien de but dans la catégorie récréative : au moins 50 ans au 31 décembre de l'année du tournoi (récréatif féminin) et au moins 60 ans au 31 décembre de l'année du tournoi (récréatif 60+).
 - Tout joueur ayant joué au niveau professionnel ou semi-professionnel dans les 20 dernières années sont exclus du tournoi (LNH, AHL, ligues européennes, CWHL, ligues semi-professionnelles ou toute autre ligue de niveau équivalent).
 - Mises en échec non-autorisées, la saine compétition est de mise !
 - Lancers frappés autorisés dans la catégorie «compétitif 50+» seulement. Les lancers frappés sont interdits dans la catégorie «compétitif 60+», «compétitif 65+» ainsi que dans la catégorie récréative. Seuls les lancers où la palette reste en contact avec la glace sont acceptés dans ces catégories.
 - Les changements de lignes sont acceptés durant le jeu.
 - Un retard de 15 minutes entraînera une défaite automatique pour l'équipe fautive.
 - Tout joueur ne respectant pas l'âge minimum ou les restrictions de sa catégorie sera disqualifié.
 - Port du casque et de la visière obligatoire (visière complète ou demi-visière, à votre discrétion).
 - Équipements usuels de protection obligatoire
 - Nos règlements sont harmonisés au mieux avec les règlements de Hockey Canada
 - Veuillez prévoir deux séries de chandails de couleurs différentes pour votre équipe.
 - Veuillez prévoir des bouteilles d'eau en quantités suffisantes pour vos joueurs.
 - Les pénalités mineures seront de 2 minutes chronométrées.
 - Un substitut devra avoir joué au moins 2 matchs réguliers pour être éligibles aux demi-finales ainsi qu'aux finales.
 - Il y aura expulsion du joueur s'il a plus de 3 punitions de 2 minutes dans un match.
 - L'accès au banc des joueurs est réservé pour les personnes âgées de 18 ans ou plus (entraîneurs et ouvreurs de porte).
- Le comité organisateur se réserve le droit d'exclure du tournoi, toute équipe ou joueur qui manquera de respect, et ce, sans possibilité de remboursement.**

COUPE DU QUÉBEC 50+ - HOCKEY

Complexe sportif Bell

6 au 8 avril 2018



FORMAT DES PARTIES

- 5 minutes d'échauffement
- 2 périodes de 20 minutes chronométrées
- Un membre du comité organisateur du tournoi fera un rappel, avant la première partie de chaque équipe, de l'importance de l'équilibre à maintenir entre le niveau d'intensité des joueurs de niveau compétitif et l'esprit sportif attendu tout au long de la Coupe du Québec
- Le capitaine de l'équipe doit remplir et signer la feuille d'alignement de son équipe avant chaque partie.
- Lors des finales, s'il y a égalité à la fin du temps régulier, une période de prolongation de 5 minutes non-chronométrées sera jouée à 4 contre 4. Puis, s'il y a toujours égalité, il y aura des tirs de barrage.
- Dès qu'il y aura un écart de 5 buts durant une partie, le temps restant au chronomètre défilera sans arrêt jusqu'à la fin de la partie.
- L'équipe dite receveur sera déterminée au hasard lors des parties régulières. Toutefois, le classement le plus élevé déterminera l'équipe receveur lors des finales.
- Un seul arrêt de jeu de 30 secondes par équipe est permis lors d'un match.

CLASSEMENT DES ÉQUIPES

- Le total des points détermine le classement pour accéder aux finales.
- Une partie gagnée donne 2 points, une partie nulle donne 1 point.
- Le différentiel obtenu pour un seul match ne sera jamais supérieur à 5 au tableau de classement, et ce, peu importe le nombre de buts réalisés ou alloués au cours d'un match.
- Si une égalité persiste au classement, le gagnant de la partie précédente, entre les équipes concernées, sera déclaré gagnant.
- S'il y a égalité au classement, c'est la différence entre le total des points « POUR » et « CONTRE » qui désignera l'équipe gagnante (différentiel).
- Si une égalité persiste encore, l'équipe la moins pénalisée au niveau du franc jeu sera avantagée.
- Si une égalité persiste toujours au classement, l'équipe qui aura marqué le 1^{er} but lors de la partie précédente, entre les équipes concernées, sera déclarée gagnante.
- Si une égalité survient à plus de deux équipes au classement, le but le plus rapide entre les équipes concernées déterminera le gagnant.
- La 3^e position d'une catégorie sera déterminée par l'équipe la plus haute au classement, entre les 2 équipes perdantes des demi-finales.

***Nouveauté** : Nous instaurons désormais le franc jeu visant la diminution du nombre d'infractions et, par le fait même, du risque de blessures. Nous attribuerons donc aux équipes un point supplémentaire (Point Franc Jeu) au classement général après chaque match si le total des punitions appelées contre leurs joueurs n'a pas dépassé 12 minutes par partie. Ce point n'est pas attribué à une équipe qui ne se présenterait pas à son match. Le point franc jeu s'applique autant lors des matchs réguliers que lors des demies-finales et finales.

Pour plus de détails : <http://www.hockey.qc.ca/fr/page/franc-jeu/introduction.html>

COUPE DU QUÉBEC 50+ - HOCKEY
Complexe sportif Bell

6 au 8 avril 2018



FINALISTES DU TOURNOI

Les finalistes du tournoi, soit les 1^{ère}, 2^e et 3^e positions des catégories compétitives, se verront remettre une médaille d'or, d'argent ou de bronze, selon le cas. Les champions recevront une bannière et le nom de leur équipe sera gravé sur la coupe.

Catégorie compétitive : répartition des bourses

1^{ère} position (gagnant de la finale) : 750 \$

2^e position (perdant de la finale) : 500 \$

3^e position (gagnant de la médaille de bronze) : 250 \$

NOUVEAUTÉ : Les équipes gagnantes ont l'option de jouer :

1) pour la bourse (100% remis à l'équipe)

2) pour une bonne cause de votre choix (100% remis un organisme sans but lucratif ou de bienfaisance, sous approbation du Réseau FADOQ)

Catégorie récréative :

1^{ère} position au classement : prix de participation offert à l'équipe

HORAIRE PRÉLIMINAIRE DE LA COUPE DU QUÉBEC 50+

Prenez note que dans la mesure du possible, les équipes provenant des régions plus éloignées joueront plus tard la première journée. ****Nous recommandons fortement aux équipes de s'accréditer au moins 1 h avant le début de la première partie.**

Vendredi 6 avril 2018

6 h 45

Ouverture du Complexe sportif et accréditation

8 h 45 à minuit

Compétitions en continu

Samedi 7 avril 2018

8 h 15

Ouverture du complexe et accréditation

10 h 15 à 11 h

Concours d'habiletés

11 h à minuit

Compétitions en continu

18 h à 19 h

Cocktail des hockeyeurs

Dimanche 8 avril 2018

7 h 30 à 20 h

Compétitions en continu et finales

COUPE DU QUÉBEC 50+ - HOCKEY
Complexe sportif Bell

6 au 8 avril 2018



COMMENT SE RENDRE AU COMPLEXE SPORTIF BELL

Complexe sportif Bell
8000, boulevard Leduc
Brossard (Québec) J4Y 0E9

À partir de St-Jérôme :

Prenez l'autoroute 15 Sud en direction de Montréal. Rendu à Montréal, prenez la sortie 1 à gauche en direction de l'autoroute 15 Sud/autoroute 40 Ouest/Montréal/Ottawa/Gatineau. Continuez sur l'autoroute 40 Ouest. À l'embranchement, garder la gauche pour rejoindre l'autoroute 15 Sud/Montréal/Centre-Ville/Pont Champlain. L'autoroute 15 Sud deviendra l'autoroute 10 Est. Continuez sur l'autoroute 10 Est. Puis, prenez la sortie 11 vers boulevard du Quartier. Aux premiers feux de circulation, tournez à droite sur boulevard Leduc. Le Complexe sportif Bell se trouve à votre droite, 700 mètres plus loin.

À partir de Vaudreuil-Dorion

Prenez l'autoroute 30 Est en direction de Châteauguay (attention route en partie à péage). Prenez la sortie 65 vers boulevard de Rome. Continuez sur boulevard des Prairies et tournez à gauche sur boulevard de Rome. Puis, aux deuxièmes feux de circulation, tournez à droite sur boulevard du Quartier. Ensuite, tournez à gauche sur boulevard Leduc. Le Complexe sportif Bell se trouve à votre droite, 500 mètres plus loin.

À partir de Trois-Rivières

Prenez l'autoroute 40 Ouest en direction de Montréal. Rendu sur l'Île de Montréal, prenez la sortie 80 S pour l'autoroute 25 Sud/Tunnel Louis-H. Lafontaine. Continuez sur l'autoroute 25 Sud. Après le tunnel, prenez la sortie 90 pour l'autoroute 20 Ouest/Route 132. Continuez sur l'autoroute 20 Ouest/ Route 132. Ensuite, prenez la sortie 53 pour autoroute 10/autoroute 15/Pont Champlain/Sherbrooke. Continuez sur la voie de service et prenez la bretelle d'accès pour rejoindre l'autoroute 10 Est vers Sherbrooke. Puis, prenez la sortie 11 vers boulevard du Quartier. Aux premiers feux de circulation, tournez à droite sur boulevard Leduc. Le Complexe sportif Bell se trouve à votre droite, 700 mètres plus loin.

À partir de Sherbrooke

Prenez l'autoroute 10 Ouest en direction de Montréal. Prenez la sortie 11 vers Châteauguay / Autoroute 30 Ouest. Restez sur la voie de service en direction de l'autoroute 10 Ouest/Autoroute 15 Nord/Montréal/Centre-Ville. Garder la droite à l'embranchement et suivez boulevard Chevrier. Ensuite, tournez à gauche sur boulevard Lapinière. Tournez à gauche sur boulevard Leduc (passez sous l'autoroute 10). Le Complexe sportif Bell se trouve à votre gauche aux premiers feux de circulation.

COUPE DU QUÉBEC 50+ - HOCKEY
Complexe sportif Bell

6 au 8 avril 2018



SUGGESTIONS D'HÉBERGEMENT

Réservez maintenant et obtenez un rabais en tant que membre FADOQ (mentionnez-le lors de votre réservation).

Relais Gouverneur

725, Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 8H1
Pour réservation: 1 800 667-3815

Confort Inn

7863, boul. Taschereau, Brossard J4Y 1A4
Pour réservation: 1 800 267-3837

Éconolodge

8350, boul. Taschereau, Brossard J4X 1C2
Pour réservation: 1 800 267-3837

AUTRE SUGGESTION

Hôtel Sandman

999, rue de Serigny, Longueuil J4K 2T1
Pour réservation : 450 670-3030

POUR PLUS D'INFORMATION SUR LA COUPE DU QUÉBEC 50+

Marie-Laurence Audet Téléphone : 1 800-544-9058, poste 3446 Courriel : marielaurence.audet@fadoq.ca Site internet : www.fadoq.ca Télécopieur : 514-252-3154	Adresse complète : Réseau FADOQ 4545 av. Pierre-De Coubertin Montréal (Québec) H1V 0B2
---	--